





Avant de commencer, nous vous invitons à consulter les réponses aux questions ci-dessous sur la collecte des informations que nous réalisons ainsi que sur la sécurité et la protection des données qui en découlent :

Pour cela, cliquer sur les liens ci-dessous :

Pouro	uloi	rónc	nd	ro	2
rourc	uui	rept	<del>лн</del> и	ıc	<u>.</u>

Comment sont stockées les informations que je transmets en ligne?

Qui peut utiliser ces informations?

Cette enquête respecte-t-elle ma vie privée ?

Pourquoi dois-je donner mon nom et mon prénom alors que l'enquête est anonyme ?

Quelles garanties a le citoyen que les fichiers ne seront pas utilisés par d'autres administrations ou par des entreprises commerciales ?

Suivant







#### Pourquoi répondre ?

L'enquête sur la fréquentation touristique des lieux de mémoire est une opération menée conjointement par la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) et le Service statistique ministériel de la Défense (OED), du ministère des Armées, avec le concours de la société Inkidata pour la réalisation du terrain de l'enquête.

Le traitement et l'exploitation des données recueillies ont été confiés par le ministère des armées à Inkidata. Ils seront réalisés de manière confidentielle pour le compte du ministère des armées. Inkidata a inscrit le dispositif dans son registre RGPD.

Cette opération statistique a reçu un avis d'opportunité favorable pour les années 2018, 2019 et 2020 de la part de la commission « Entreprises et stratégies de marché » du Cnis (Conseil national de l'information statistique) lors de sa réunion du 29 septembre 2017.









#### Comment sont stockées les informations que je transmets en ligne ?

En fin de collecte, la société Inkidata transmet les informations recueillies à l'OED, qui sont ensuite détruites du serveur de la société.

Les données transmises à l'OED sont conservées sur un serveur sécurisé du ministère des Armées.







#### Qui peut utiliser ces informations?

Seul l'OED, service statistique ministériel de la défense, est habilité à exploiter vos réponses aux questionnaires en ligne. La loi garantit la confidentialité des informations. L'utilisation des données individuelles pour des finalités autres que statistiques est illégale.







#### Cette enquête respecte-t-elle ma vie privée ?

L'enquête sur la fréquentation touristique des lieux de mémoire est une opération entièrement sécurisée.

Elle respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, la Cnil.

L'OED est le seul et unique organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les statistiques liées à cette enquête sont anonymisées.

Comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, Inkidata est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles. Vos noms et prénoms ne sont utilisés que pendant la période d'enquête, afin de s'assurer qu'aucun site n'est comptabilisé deux fois.







#### Pourquoi dois-je donner mon nom et mon prénom alors que l'enquête est anonyme ?

Les noms et prénoms facilitent le travail de collecte. En effet, les agents d'Inkidata peuvent ainsi mieux organiser leur travail à l'aide des noms et prénoms et plus facilement contacter par téléphone la personne de référence pour répondre le cas échéant.

Une fois les opérations de collecte et de contrôles post-collectes effectués, les noms et prénoms des personnes sont détruits des fichiers d'Inkidata.

La confidentialité des informations individuelles est garantie. La loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques impose le secret sur toutes les réponses fournies. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés est applicable au traitement des informations recueillies lors de l'enquête. Ce traitement est encadré très précisément par le décret en Conseil d'État du 5 juin 2003 sous le contrôle de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés).







#### Quelles garanties a le citoyen que les fichiers ne seront pas utilisés par d'autres administrations ou par des entreprises commerciales?

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) contrôle l'exploitation des fichiers. Toutes les informations collectées sont couvertes par le secret statistique (loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée) et aucune information identifiable ne peut être cédée à une autre administration, à une entreprise ou à une personne physique.





Suivant



## Vos coordonnées

Pour commencer, nous vous remercions de vérifier vos coordonnées et de les rectifier le cas échéant.

Ces informations seront traitées de manière confidentielle et leur exploitation sera réalisée pour le compte du ministère des armées. Elles ne seront conservées par Inkidata que le temps de l'exploitation des résultats et ne seront pas transmises à des tiers.

Votre nom :	Votre prénom :			
Votre fonction :				
Votre courriel :				
Eventuellement, un 2ème courriel :				
Votre téléphone : 10 chiffres sans espace				
Merci d'indiquer l'adresse postale vers laquelle acheminer les courriers :				
Nom:	Prénom :			
Fonction:				
N° + rue :				
Service de distribution				
Code postal : Ville :				

Précédent







## Informations sur la structure

Si des informations sont pré-remplies, nous vous remercions de les vérifier et de les rectifier le cas échéant.

Le questionnaire concerne le site :	
Si le nom du site comporte une erreur, n'hésitez pas à inscrire le nom exact ci-dessous :	
A notre connaissance, vous êtes notre contact également pour les sites suivants (vous avez reçu ou re vers une plateforme en ligne par courriel pour chacun d'entre eux) :	cevrez un lien

Si vous gérez d'autres sites non indiqués ci-dessus, vous pourrez les mentionner en fin de questionnaire

















MINISTÈRE



## Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire



# Informations sur la structure (suite)

Quel est le statut juridique de la structure qui gère le site ?

<ul><li>Association</li></ul>	Collectivité territoriale (commune,  département, région et autres collectivités locales)	O Société (SA, SARL, SAS)			
○ Fondation	○ Etablissement public (EPA, EPIC)	Sans statut juridique			
O Ministère des armées	C Etablissement public étranger / Entité gouvernementale étrangère	O Ce site est fermé définitivement			
O Autre administration publique de l'État	Société d'économie mixte (SEM) / Groupement d'intérêt public (GIP)	○ Autre			
Autre, précisez :					
Numéro Siret de la structure : 14 chiffres  Non connu ou non concerné  Numéro RNA de la structure :  Non connu ou non concerné					

















## Caractéristiques de votre site

Nous recueillons maintenant des informations concernant le site. Si des informations sont pré-remplies, nous vous remercions de les vérifier et de les rectifier le cas échéant.

#### Organisez-vous des:

	Oui	Non
Commémorations	0	0
Activités pédagogiques (ateliers, JDC, CNRD*)	$\circ$	$\circ$
Expositions temporaires	0	0
Conférences, colloques	$\circ$	$\circ$
Spectacles (théâtre, cinéma)	$\circ$	0
Autres	$\circ$	$\circ$
Autres, précisez :		

\*CNRD : Concours national de la résistance et de la déportation











## Caractéristiques de votre site

Annee de creation du site : Format 4 chijjres	
Quel(s) conflit(s) sont abordés (totalement ou partiellement) au travers de l'activité du site ?	
☐ 1870-1871	
☐ 1ère guerre mondiale	
☐ 2ème guerre mondiale	
Conflits post 1945	
☐ Hors conflit	
Précisez le(s) conflit(s) post 1945 :	















De quel(s) type(s) de site s'agit-il?

#### Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire



# Caractéristiques de votre site

, ,				
Plusieurs réponses possibles				
☐ Site témoin (forts, batteries, champs de bataille)				
☐ Site commémoratif (nécropole, mémorial)				
☐ Site informatif et pédagogique (musée, centre d'interprétation)				
☐ Autre(s)				
Autre(s), précisez :				
Votre site est-il ouvert :				
Plusieurs réponses possibles				
☐ A horaires et dates fixes				
☐ Sur demande				
☐ Autre(s)				
Autre, précisez :				

















DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES

## Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire



## Caractéristiques de votre site

Quel(s) type(s) de visite(s) proposez-vous ?
Plusieurs réponses possibles
Libre
Audio-guidée
☐ Guidée / Accompagnée
☐ Autre(s)
Autre, précisez :
Le site dispose-t-il d'une boutique ? O Oui O Non

















mois

Suivant



## Fréquentation du site en 2018

Nombre de mois d'ouverture du site dans l'année 2018 :

Précédent

Passons maintenant aux questions concernant la fréquentation du site en 2018.

Si des informations sont pré-remplies, nous vous remercions de les vérifier et de les rectifier le cas échéant. Les informations pré-remplies proviennent de vos réponses au questionnaire en ligne lors de la collecte précédente.

Precisez les raisons de la termeture du site certains mois en 2018 :				
En 2018, avez-vous proposé des visites :				
<ul> <li>Uniquement gratuites (dont invitations)</li> </ul>				
<ul> <li>Uniquement payantes</li> </ul>				
○ Les 2 : gratuites et payantes				
Savez-vous estimer précisément la fréquentation de votre site pour l'année 2018 ?				
Oui, précisément, notre décompte des entrées le permet				
Oui, approximativement				
O Non, pas du tout				







# Fréquentation du site en 2018 (suite)

Quel a été le nombre d'entrées en 2018?	entrées		
Entrée = accès physique au site. Elle peut être gratu	ite ou payante.		
Ce nombre dépasse les 11 000 000 et semble donc (si ce n'est pas le cas, mettez 11000000 et mentio page du questionnaire avec vos éventuelles autres	nnez le vrai chiffre à la dernière		
Avec quel(s) système(s) de comptage des	entrées avez-vous effectué ce décompte ?		
Plusieurs réponses possibles			
visuel	des cartes pass		
des billets unitaires vendus	☐ tapis de comptage		
des billets de groupes vendus	autre(s)		
des abonnements			
Autres précisez:			

















## Fréquentation du site en 2018 (suite)

Nous vous proposons de donner un chiffre approximatif du nombre d'entrées ou à défaut un intervalle :

Entrée = accès physique au site. Elle peut être gratuite ou payante.

Donnez un chiffi nombre d'entré	re approximatif du es en 2018 :	Ou à défaut :	Dans quel inter le nombre d'er			
	entrées		entre	et	:	entrées









## Fréquentation du site en 2018 (suite)

uelle etait la pa	irt des entrees gratuites	en 2018 ?				
% d'entrées	% d'entrées gratuites O Vous ne savez pas répondre					
uelle était la pa	uelle était la part des groupes dans les entrées en 2018 ?					
% de group	es dans le total des entrée	es	O Vous ne	savez pas répondre		
Quelle éta	ait la part des scolaires	dans les gro	upes en 201	8?		
% c	de scolaires dans les group	oes	O Vous ne	savez pas répondre		
Quelle était la part d'élèves d'une école militaire dans les groupes en 2018 ?						
% c	d'élèves d'écoles militaires	dans les grou	ipes	O Vous ne savez pas répondre		
uelle était la part des nationalités étrangères dans les entrées en 2018 ?						
% de nation	nalités étrangères	O Vous ne	savez pas rép	pondre		











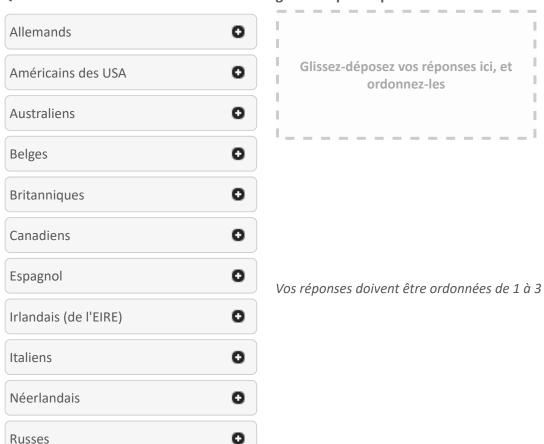






**DIRECTION DES PATRIMOINES,** MINISTÈRE DE LA MÉMOIRE ET DES ARCHIVES

Quelles étaient les trois nationalités étrangères les plus représentées en 2018 ?























## Fréquentation du site en 2019

riequentation du site en 201

Passons maintenant aux questions concernant la fréquentation du site <u>en 2019</u>.

ombre de mois d'ouverture du site dans l'année 2019 : mois		
Précisez la raison de la fermeture du site certains mois en 2019 :		
En 2019, avez-vous proposé des visites : O Uniquement gratuites (dont invitations)		
<ul> <li>Uniquement payantes</li> </ul>		
○ Les 2 : gratuites et payantes		
Savez-vous estimer précisément la fréquentation de votre site pour l'année 2019 ?		
Oui, précisément, notre décompte des entrées le permet		
Oui, approximativement		
○ Non, pas du tout		















# Fréquentation du site en 2019 (suite)

Quel a été le nombre d'entrées en 2019 ?		entrées	Ce nombre dépasse les 11 000 000 et semble donc erroné.
Entrée = accès physique au site. Elle peut être gratuit	te ou payante.		(si ce n'est pas le cas, mettez 11000000 et mentionnez le vrai chiffre à la dernière page du
Valider votre saisie en cochant ici : $\bigcirc$			questionnaire)
Rappel du nombre d'entrée 2018 : L'évolution du nombre d'entrées entre 2018 et Vous pouvez rectifier vos saisies si nécessaire.		%.	
Avec quel(s) système(s) de comptage des	entrées avez-voi	us effectué	ce décompte ?
Plusieurs réponses possibles			
visuel	des cartes pa	SS	
des billets unitaires vendus	☐ tapis de com	otage	
des billets de groupes vendus	autres(s)		
des abonnements			
Autres, précisez :			











Donnez un chiffre approximatif du

#### Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire



## Fréquentation du site en 2019 (suite)

Ou à défaut :

Nous vous proposons de donner un chiffre approximatif du nombre d'entrées ou à défaut un intervalle :

Entrée = accès physique au site. Elle peut être gratuite ou payante.

nombre d'entrées en 2019 :	le nombre d'entrées en 2019 ?			
entrées	entre et entrées			
Valider votre saisie en cochant ici : ○	Valider votre saisie en cochant ici : ○			
Rappel du nombre approximatif d'entrées 2018 :	Rappel du nombre maximum 2018 : entrées			
L'évolution du nombre d'entrées entre 2018 et 2019	L'évolution du nombre d'entrées entre 2018 et 201			
est donc de%.	(nombre maximum) est donc de%.			
Vous pouvez rectifier vos saisies si nécessaire.	Vous pouvez rectifier vos saisies si nécessaire.			



Dans quel intervalle se situait







## Fréquentation du site en 2019 (suite)

Précédent

Quelle était la part des entrées gratuites en	n 2019 ?		es gratuites en 2018 :%
% d'entrées gratuites O Vous	ne savez pas répondre	vous pouvez re	ectifier vos saisies si nécessaire.
Quelle était la part des groupes dans les er	ntrées en 2019 ?		Part des groupes en 2018 :%
% de groupes dans le total des entrées	O Vous ne savez pas r	épondre	Vous pouvez rectifier vos saisies si nécessaire.
Quelle était la part des scolaires da	ns les groupes en 2019?		Part des scolaires en 2018 :%
% de scolaires dans les groupes	O Vous ne savez pa	as répondre	Vous pouvez rectifier vos saisies si nécessaire.
Quelle était la part d'élèves d'une é	école militaire dans les grou	pes en 2019?	
% d'élèves d'écoles militaires	O Vous ne savez pas r	·	Part des militaires en 2018 :% Yous pouvez rectifier vos saisies s
Quelle était la part des nationalités étrange	ères dans les entrées en 201		nécessaire.
% de nationalités étrangères	O Vous ne savez pas répondr	e	art des nationalités étrangères n 2018 : <b>%</b>
Valider vos sa	aisies en cochant ici : 〇		ous pouvez rectifier vos saisies nécessaire.

Suivant



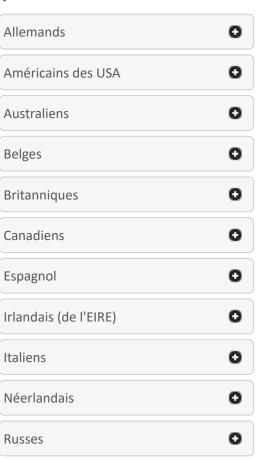








Quelles étaient les trois nationalités étrangères les plus représentées en 2019 ?





Vos réponses doivent être ordonnées de 1 à 3  $\,$ 

Suivant





bénéficiaires.



## Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire



# L'emploi sur votre site en 2019

otre site a-t-il eu recours à l'emploi salarié en 2019 ? Oui
O Non
nploi salarié : Personnes salariées rémunérées, en CDI ou en CDD, y compris vacataires, intérimaires, agents de la fonction blique (civils ou militaires) rémunérés par le site, contrats aidés, services civiques, apprentis et stagiaires.
nt exclus ici : les personnels mis à disposition non rémunérés par le site (personnels de la mairie, du département, d'une administration…) et prestataires comme les micro-entrepreneurs.
moyenne, combien de salariés comptait votre site en 2019 ?
oyenne mensuelle sur l'année civile (prendre en compte les seuls mois d'ouverture) r exemple, votre site est ouvert de juin à août et ferme le reste de l'année. Il avait 6 salariés en juin, 7 en juillet et 8 en août. La moyenne ensuelle est de (6+7+8)/3 = 7 salariés
ombien votre site a-t-il compté de bénévoles, quel que soit leur rôle (bénévoles réguliers ou casionnels, y compris membres du bureau et du conseil d'administration) en 2019 :
mbre de bénévoles différents accueillis pendant l'année civile
bénévoles
névoles : Les bénévoles sont des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans rémunération, à la vie du site. Le bénévole peut re partie des responsables (en tant que membre du bureau pour une association par exemple), remplir des fonctions spécifiques amptabilité, ressources humaines), ou intervenir « sur le terrain » en participant directement à la mise en œuvre des activités auprès des





MINISTÈRE



## Mesure de la fréquentation des lieux de mémoire



# L'emploi sur votre site en 2019 (suite)

Votre site a-t-il eu recours à du personnel non rémunéré directement par lui au cours de l'année 2019 ?
Oui
○ Non
<b>Personnel non rémunéré:</b> Il peut s'agir de personnels mis à disposition comme des sapeurs-pompiers ou de personnes non mentionnées ci-dessus (personnels de la mairie, du département, d'une administration…).
Sont exclus ici : les prestataires, les micro-entrepreneurs.
En moyenne, combien de personnels non rémunérés par le site comptait votre site en 2019 ?
Moyenne mensuelle sur l'année civile (prendre en compte les seuls mois d'ouverture) Par exemple, votre site est ouvert 3 mois de juin à août et ferme le reste de l'année. Il a 7 salariés. Il a parmi ses employés 4 agents de la mairie rémunérés par elle qui travaillent pour votre site. La moyenne mensuelle est de (4+4+4)/3 = 4 personnels non rémunérés par votre site (personnel de la mairie).
personnels non rémunérés









## Dernière question

Gerez-vous d'autres sites de memoire ? O Oui
○ Non
Voici les sites que nous connaissons. Vous avez reçu un mail pour chacun d'eux pour répondre au questionnaire :
Notez ci-dessous les éventuels autres sites que vous gérez en précisant : le nom du site,
l'adresse, le numéro de téléphone et le courriel







## Fin du questionnaire

nregistrer le que souhaitez exprii	•	tez ici ies ever	ituelles remar	ques	

Cliquez sur **"Enregistrer"** si vous avez terminé le questionnaire. Cliquez sur **"Précédent"** si vous souhaitez modifier vos saisies.

